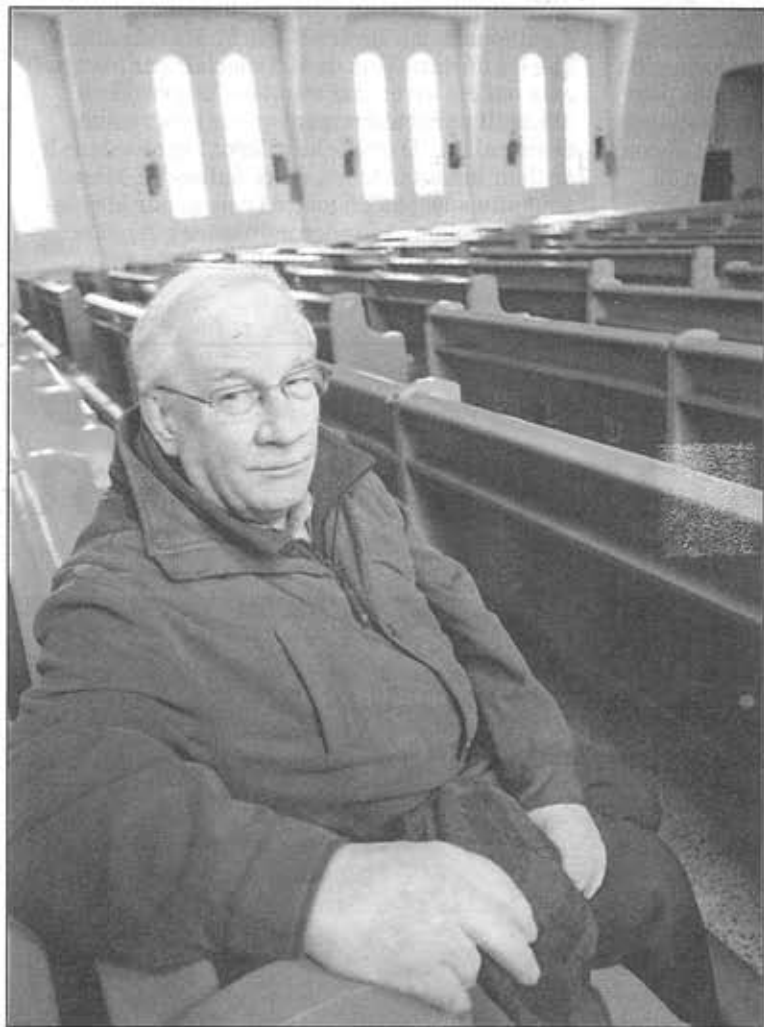


NOTRE-DAME-DE-PITIÉ

# Une autre fermeture d'église en vue



« Je peux vous dire qu'il n'y a pas un emballement pour garder l'église ouverte », indique le curé Fernand Lacombe. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

**Anne Drolet**

adrolet@lesoleil.com

**Le décompte qui devrait mener à la fermeture de l'église Notre-Dame-de-Pitié est commencé. Le curé Fernand Lacombe confirme qu'il recommandera au diocèse de Québec de fermer le lieu de culte de la rue Saint-Vallier Ouest, dans le quartier Saint-Sauveur.**

La fermeture n'est pas pour demain puisqu'il y a de nombreuses procédures à suivre, mais elle semble inévitable. Les revenus chutent alors que les coûts de fonctionnement explosent, notamment ceux du chauffage qui ont doublé depuis qu'Hydro-Québec a baissé ses tarifs préférentiels il y a près d'un an. Et il n'y a pas de monde à la messe... seulement 50 des 600 places sont occupées pour l'office du dimanche.

Depuis un an, on a réalisé un sondage auprès des résidents du secteur, fait des réunions de paroissiens. « Je peux vous dire qu'il n'y a pas un emballement pour garder l'église ouverte », indique le curé Fernand Lacombe, qui est aussi responsable de l'église Saint-Malo, dans la rue Marie-de-l'Incarnation. « Qu'est-ce que vous attendez pour fermer l'église? » ont même demandé

certains citoyens.

Mais on ne ferme pas une église en criant ciseau. Il faut d'abord l'accord du diocèse. Les représentants de la fabrique Sainte-Angèle-de-Saint-Malo rencontreront des membres du diocèse le 13 février. Si ceux-ci jugent que la fabrique a bien évalué ses besoins et sa situation financière, ils devraient entériner la décision. « C'est assez rare qu'on va à l'encontre des propositions d'une fabrique », confirme Rémi Gagnon, responsable du département des fabriques au diocèse. Cette étape peut prendre plusieurs mois. Puis, on doit donner un préavis d'un an avant la fermeture effective de l'église. Ce n'est qu'après ce laps de temps que des acheteurs potentiels peuvent être considérés. Et encore, il faudra privilégier un usage communautaire et collectif à tout autre projet, fait valoir M. Gagnon.

## BANCS À VENDRE

Pourtant, le curé Lacombe a annoncé en chaire que les bancs de l'église sont à vendre. Il explique qu'il voulait effectuer un nouvel aménagement pour créer un climat plus convivial pour les quelques fidèles qui vont à la messe. Son projet est tombé à l'eau, mais les bancs sont toujours en vente.

L'église ouvre aussi ses portes à un groupe de prière et à la Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP). « On dit que ça va fermer, mais on ne sait pas quand. On est sur la corde raide », indique la responsable de la SSVP, Thérèse Lafleur, qui y fait du bénévolat depuis 34 ans. « On va fermer notre confédération

**Une trentaine de personnes démunies risquent ainsi de perdre leur point d'aide**

quand on n'aura plus le local », qui leur est prêté gratuitement, dit-elle. Les 25 à 35 personnes que ses bénévoles dépannent chaque semaine devront migrer vers d'autres points d'aide, à Saint-Malo par exemple. Une situation qui ne sera pas évidente pour tous, mais M<sup>me</sup> Lafleur croit qu'elles se débrouilleront.

Depuis 1997, huit églises ont été fermées au culte à Québec, dont deux dans Saint-Sauveur, soit Saint-Joseph et Notre-Dame-de-Grâce. Dans les prochains mois, deux autres églises mettront officiellement la clé dans la porte, toutes deux à Charlesbourg, soit Sainte-Maria-Goretti, en juin 2007, et Bon-Pasteur en décembre 2007.